Circuit Régional Hauts de France
Samedi 07 novembre 2026

1ème épreuve individuelle, M17, Fleuret



Lieu : Gymnase Yves Carlier - 21, rue Yves Carlier - 60300 SENLIS

CATÉGORIES ET HORAIRES

CIRCUIT REGIONAL HDF M17 – Fleuret – Dames et Hommes – « Épreuve 1»		
Appel	**Scratch**	**Début**
09h30	**09h45**	**10H00**

FORMULE :

- **Fleuret individuel** : tour de poules N°1 **(match court)** sans éliminés de 7 ou 6 tireurs, composé grâce au classement national actualisé, avec décalage par club
- Tableau Élimination directe **(match long)** composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la troisième place.
- Cf. Règlement sportif du Comité Régional Escrime HDF et FFE

INSCRIPTIONS :

- Inscriptions au plus tard le mercredi 04 novembre 2026 – 23h59 dernier délai
- Exclusivement en ligne sur le site de la FFE : https://dirigeant.escrime-ffe.fr
- Inscription tardive : une revalorisation des frais d'engagement est portée à 3 fois le coût initial

ENGAGEMENTS : **Paiements des engagements sur place en espèces ou CB**

- 15 € par tireur M17
- En cas d'absence non signalée de tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.
- Si tous les tireurs d'un même club engagés sont absents, le droit pour ce club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur.

ARBITRAGE :

- **Individuel :** Un arbitre à partir de **4 tireurs** tireurs inscrits - 2 arbitres à partir de 9
- Niveau requis minimum : départemental (formation régionale sur convocation PRA).
- Les arbitres inscrits au PRA ne peuvent pas être les arbitres inscrits sur l'extranet au quotas club

Une amende forfaitaire de 200€ sera appliquée aux clubs ne présentant pas le nombre d'arbitres nécessaires.

ÉQUIPEMENT :

- Cf. règlement FFE –

RÈGLEMENT :

- Cahier des charges FFE et Comité Régional des Hauts de France.

RÉCOMPENSES :

- Les 3 premiers individuels seront récompensés.

RESTAURATION :

- Une buvette sera à votre disposition toute la journée (CB ou espèces)

ACCES AUX PISTES :

- Seulement réservés aux tireurs, arbitres, Maîtres d'Armes, organisateurs et officiels.
- Le port de chaussures de sport est obligatoire.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

- Il sera formé et affiché avant le début de l'épreuve. Pour le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision, en conformité avec le règlement FFE.

CORRESPONDANTS :

Monsieur Jean-Pierre MIFSUD - Tél : 06 25 37 34 16 - Email : les3armes60@gmail.com

Maître Victor CANITROT – Tél : 06 81 82 78 10 – Email : victor.can@hotmail.fr